EXAMENS SPECIAUX D'ACCES

AUX ETUDES UNIVERSITAIRES

E.S.E.U. A

E.S.E.U. A. = OPTION LITTERAIRE

Cours de préparation aux :

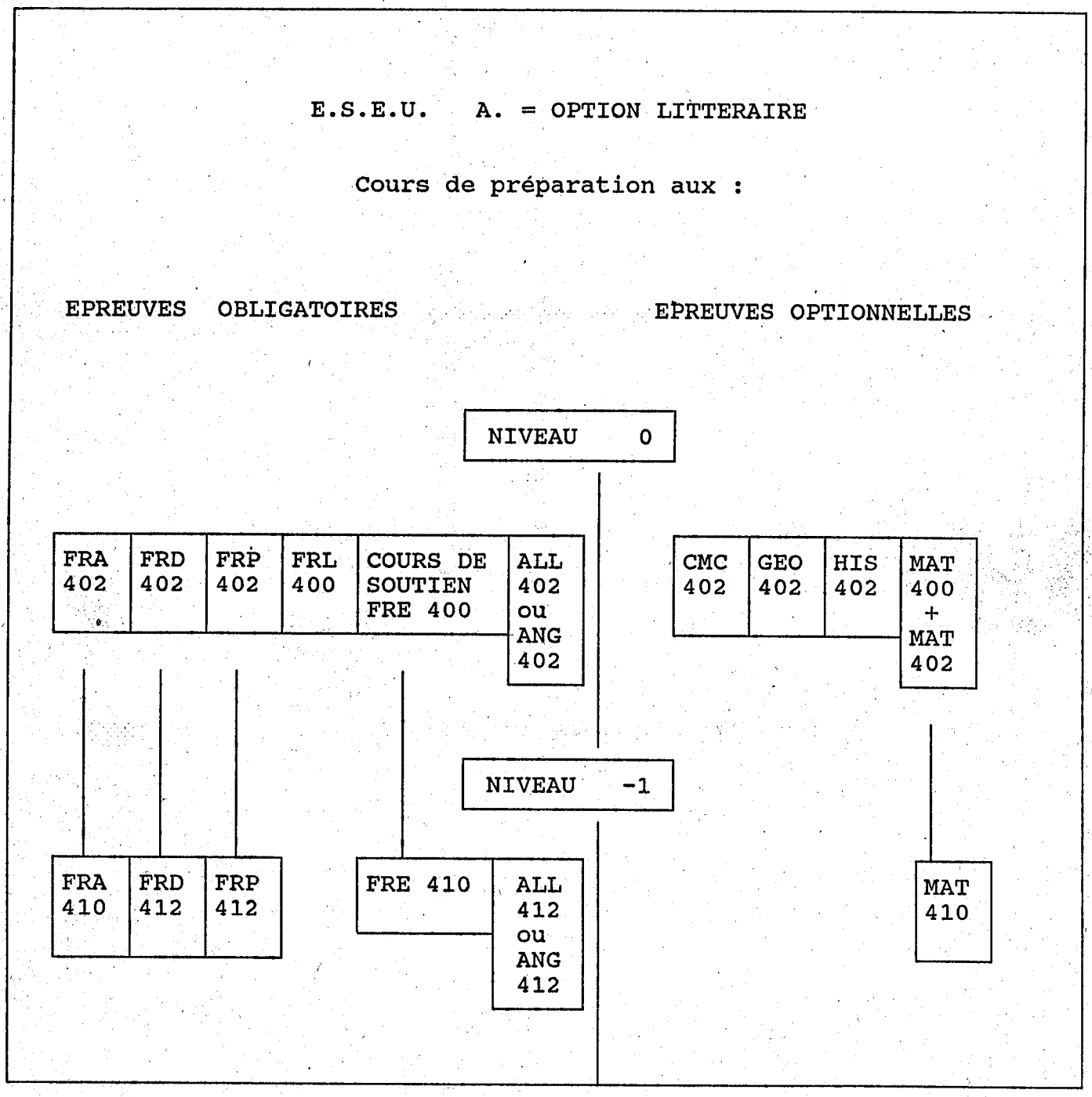

Légende: Les sigles qui se terminent par 0 désignent des cours communs à l'E.S.E.U. A et B.
Les sigles qui se terminent par 1 ou 3 désignent des cours spécifiques à l'E.S.E.U. B.
Les sigles qui se terminent par 2 désignent des cours spécifiques à l'E.S.E.U. A.

EXAMENS SPECIAUX D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES

I. OBJECTIFS ET DEBOUCHES

Le succès aux examens spéciaux d'accès aux études universitaires permet de poursuivre des études supérieures avec dispense du baccalauréat dans les domaines suivants :

ESEU A LITTERAIRE

Lettres, arts, sciences humaines et sociales, langues, communication, droit, sciences économiques, administration, gestion

ESEU B SCIENTIFIQUE

Sciences, technologie, activités physiques et sportives, médecine, odontologie pharmacie, secteur paramédical.

L'ESEU permet également d'entrer à l'Université ou d'accéder aux épreuves d'admission de l'Institut Universitaire de Technologie, ou de se présenter aux examens ou concours d'accès à certaines Ecoles pour lesquels le Baccalauréat est demandé, ou de postuler, dans de nombreuses administrations, à des emplois pour lesquels le baccalauréat est exigé, ou de répondre à une recherche de développement personnel.

Le succès aux examens spéciaux d'accès aux études universitaires sanctionne des aptitudes du niveau du baccalauréat, équivalentes à celles requises pour le classement d'un titre, en application de l'article 8 de la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971, au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.
Il confère, en vue de la poursuite d'études supérieures, les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès du baccalauréat.

II. PREPARATION A L'ESEU

L'IPST PROPOSE UN ENSEMBLE DE COURS ET DE TRAVAUX DIRIGES PERMETTANT DE PREPARER CES EPREUVES

Seuls les auditeurs ayant un niveau de connaissances au moins comparable à celui acquis en seconde seront admis à participer à la Période d'Entrée en Formation qui précède l'inscription aux cours de préparation à l'ESEU.

III. CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'ESEU

1. Age et expérience professionnelle

Sont admis à se présenter à ces examens les candidats ayant interrompu depuis au moins deux ans leurs études initiales et satisfaisant aux conditions suivantes :

- soit être âgé de vingt ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen et justifier à la même date de deux années d'activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.

- soit être âgé de vingt-quatre ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen.

Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle et pour la durée correspondante :

- le service national

- l'éducation d'un enfant au sens de la loi n° 80-490 du 1er juillet 1980

- l'inscription à l'agence nationale pour l'emploi

- la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

- l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n° 84-610 du 16 avril 1984.

Sur proposition du Président de l'Université, le Recteur de l'Académie de résidence du candidat peut à titre exceptionnel dispenser ce dernier de tout ou partie de la condition d'activité professionnelle s'il est âgé de vingt ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen.

En outre, sont admis à se présenter à ces examens les candidats étrangers résidant en France, satisfaisant aux conditions définies ci-dessus et titulaires d'un permis de séjour d'une durée minimum d'un an ou dont le conjoint ou les parents sont titulaires d'un permis de séjour d'une durée minimum de trois ans.

2. Dossier à constituer

ATTENTION : les formalités d'inscription que vous remplissez à l'IPST ne concernent que les cours de préparation auxquels vous participez toute l'année. Autrement dit, pour l'inscription aux épreuves de l'ESEU les candidats doivent s'adresser directement à la Division de la Scolarité de l'Université dans laquelle ils pensent poursuivre leurs études universitaires (ou l'Université de leur choix, s'ils ne désirent pas poursuivre d'études universitaires) :

- soit pour l'ESEU A option LITTERAIRE

UNIVERSITE LOUIS PASTEUR = U.L.P. = Strasbourg I
4 RUE BLAISE PASCAL 67000 STRASBOURG Tél. : 88.41.60.00

UNIVERSITE DES SCIENCES HUMAINES = U.S.H.S. = Strasbourg II
22 RUE RENE DESCARTES 67000 STRASBOURG Tél. : 88.41.73.00.

UNIVERSITE DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES, SOCIALES ET DE TECHNOLOGIE = U.S.J.P.S.T. = Strasbourg III
PLACE D'ATHENES 67000 STRASBOURG Tél. : 88.41.42.00.

- soit pour l'ESEU B option SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE LOUIS PASTEUR
4 RUE BLAISE PASCAL 67000 STRASBOURG Tél. : 88.41.60.00.

Un candidat ne peut, pour une même année universitaire, s'inscrire à l'Examen Spécial d'Accès aux EtudesUniversitaires que dans un seul établissement.

Lorsqu'un candidat, qui a choisi de présenter les épreuves de l'examen lors de sessions successives, a validé une ou plusieurs épreuves dans une Université donnée, souhaite s'inscrire auprès d'une autre Université pour subir la suite des épreuves de l'examen, les épreuves subies avec succès dans le premier établissement sont validées par décision du Président de l'Université d'accueil.

De même, lorsqu'un candidat qui a obtenu l'examen spécial d'entrée en Institut Universitaire de Technologie souhaite obtenir l'examen spécial d'accès aux études universitaires, les épreuves subies avec succès sont validées par décision du Président de l'Université auprès de laquelle il sollicite une inscription.

Les autres modalités de l'examen, notamment le programme, la durée et la nature des épreuves, le nombre et les dates des sessions sont déterminées par le Président de l'Université après avis des organes compétents de l'Université. Elles doivent être rendues publiques au minimum neuf mois avant la date prévue de l'examen.

IV. REGLEMENTATION DE L'ESEU

Les examens spéciaux d'accès aux études universitaires doivent évaluer d'une part les connaissances et la culture générale, d'autre part les méthodes et les savoir-faire du candidat en fonction des exigences requises par la formation supérieure à laquelle il souhaite s'inscrire.

Un entretien avec un enseignant de l'Université, destiné à orienter le candidat, est organisé par l'Université préalablement à l'inscription à l'examen. Cet entretien est placé sous la responsabilité du jury. A l'issue de cet entretien, le candidat choisit les épreuves optionnelles.

Chaque examen se compose de quatre épreuves affectées du coefficient un : deux obligatoires et deux optionnelles

Les épreuves obligatoires sont :

- pour l'ESEU B : français et mathématiques

- pour l'ESEU A : français et langue vivante.

La liste des épreuves optionnelles est établie par le conseil d'administration après avis du conseil des études et de la vie universitaire en fonction des exigences requises pour l'accès à chaque formation de premier cycle.

Chaque épreuves est subie individuellement et sous contrôle et comporte au moins une partie écrite. Une note chiffrée sur 20 est attribuée par épreuve.

Un jury présidé par un professeur, un maître de conférences ou un maître-assistant de l'établissement est désigné par le Président de l'Université pour chacun des deux examens.

Les quatre épreuves prévues peuvent être présentées soit lors de la même session, soit au cours de sessions successives, au choix du candidat. Pour être déclaré admis le candidat doit :

- dans le cas où les quatre épreuves sont présentées lors de la même session, obtenir une note moyenne au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves

- dans le cas où les épreuves sont présentées au cours de sessions successives, obtenir une note au moins égale à 10/20 à chacune des épreuves.

Le délai entre la première inscription et l'obtention de l'examen ne peut excéder quatre ans. Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'Universités différentes se cumulent.

A titre exceptionnel, un délai supplémentaire d'une année peut être accordé par le Président de l'Université auprès de laquelle le candidat souhaite subir l'examen.

Les dispositions concernant le nombre des années s'appliquent séparément à chacun des deux examens.

Lorsqu'un candidat a subi avec succès les quatre épreuves prévues, une attestation de réussite à l'ESEU lui est délivrée. Elle mentionne la nature de l'examen et précise les épreuves optionnelles choisies.

EXAMEN SPECIAL D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES OPTION LITTERAIRE

EPREUVES OBLIGATOIRES

FRANCAIS

NIVEAU 0 PREPARATION DIRECTE A L'EXAMEN

La préparation porte sur quatre domaines :

- analyse de textes
- dissertation
- philosophie
- littérature et histoire des idées.

Un cours de soutien est également prévu en ce qui concerne la maîtrise de la langue écrite.

FRA 402 : ANALYSE DE TEXTES

Objectif du cours :

- être capable d'identifier et de comprendre différents types de textes (narratifs, descriptifs, dialectiques) et d'en apprécier les enjeux

- être capable de mettre en valeur les idées d'un texte de distinguer l'originalité du point de vue

- être capable de proposer une évaluation de l'intérêt du texte, d'argumenter à son propos différents points de vue.

Thèmes et auteurs pouvant être traités :

- la création artistique M. FOUCAULT

- l'engagement de l'écrivain M. ELIADE

- la société moderne et la mort CL. LEVI STRAUSS

- la littérature et l'Université R. DADOUN etc...

Les textes seront fournis aux auditeurs

FRD 402 : DISSERTATION

Objectif du cours :

Les principes de la dissertation, exercices d'application

- plans, analyse et synthèse sur des sujets se rapportant aux grands problèmes contemporains.

Organisation générale du cours : le cours comprend environ cinq séquences, chaque séquence est organisée en trois modules (un module = deux heures)

MODULE 1 :
réflexion (objectifs : découvrir, s'informer, explorer, analyser
moyens : analyse de documents groupés en dossiers ; débats)

MODULE 2 :
composition (objectifs : classer, hiérarchiser, organiser, opposer, abstraire, choisir, illustrer
moyens : préparation de plans, choix des exemples)

MODULE 3 :
style (objectifs : transmettre, rédiger, convaincre
moyens : rédaction de parties ou du tout, exercices de stylistique)

N.B. : des documents seront présentés aux auditeurs sous forme de dossiers, dont les thèmes pourront porter sur : l'éducation, la démocratie menacée, les arts et les artistes, le bonheur etc...

FRP 402 : PHILOSOPHIE

Objectif du cours :

- être capable de dégager l'intérêt philosophique d'un texte ou d'un sujet de dissertation
- être capable d'en repérer les présupposés philosophiques
- être capable d'aborder une question sous divers aspects

Thèmes d'étude : à partir de textes, de cours, de débats :

- le langage et les sens (production des sens, discours normatif, analytique, dialectique)
- l'illusion
- la communication
- le pouvoir
- le désir
- la vérité
- l'art

Auteurs pouvant être abordés : Platon, Descartes, Foucault, Michelet etc...

FRL 400 : LITTERATURE ET HISTOIRE DES IDEES (cours commun ESEU A et B)

Etude de genres littéraires : fables, romans, poésie, tragédie...

Etude de courants de pensée : utopie, humanisme, romantisme...

Etude d'oeuvres : le roman de Renart, l'Encyclopédie...

Etudes d'auteurs : Montaigne, Pascal, Diderot, Flaubert...

FRE 400 : EXPRESSION ECRITE (cours de soutien commun à l'ESEU A et B)

Objectifs : étudier les spécificités du message écrit consolider et enrichir les acquis en stylistique s'entraîner à la rédaction

NIVEAU -1 : PREPARANT L'ACCES AU NIVEAU 0

La connaissance des notions et la maîtrise des techniques étudiées dans ces cours sont nécessaires pour suivre dans de bonnes conditions, l'enseignement menant à l'ESEU niveau O.

La préparation porte sur trois domaines :

- analyse de textes
- dissertation
- philosophie

Un cours de soutien est également organisé pour l'entraînement à l'expression orale et écrite.

FRA 410 : ANALYSE DE TEXTES ET LITTERATURE (cours commun ESEU A et B)

Objectifs du cours :

- faire preuve de capacités de compréhension et de logique

- mettre en valeur l'idée principale, reconnaître les idées secondaires et leurs rapports avec l'idée principale

- reconnaître dans le texte une idée intéressante et développer un point de vue personnel à ce sujet.

Thèmes et auteurs pouvant être abordés

- le rôle de la jeunesse R. DE BROGLIE

- le cinéma et la culture P. VALERY

Littérature :

- études d'oeuvres de grands romanciers et des poêtes les plus représentatifs des XIXème et XXème siècles.

FRD 410 : DISSERTATION

Préambule : la dissertation générale

Examen du sujet : types de sujets premières lectures ; repérages et balises ébauche d'un projet ; élaboration d'une problématique choix d'une stratégie

Traitement du sujet : les plans d'ensembles ; schémas directeurs ; organisation des idées et structure du raisonnement les articulations du discours l'illustration

La présentation didactique du sujet : introduire, conclure

Evaluations : devoirs et comptes rendus

FRP 412 : PHILOSOPHIE

L'introduction aux sciences de l'homme

Objectif : à partir de l'étude de textes ou d'ouvrages, le candidat devra être capable de préciser :

- la formation et le développement de deux ou trois sciences de l'homme
- les difficultés propres à leurs formations
- la conception générale que révèle l'analyse d'un texte traitant d'une science humaine.

Les grandes interrogations philosophiques à travers les textes

Les grandes oppositions dans l'histoire de la pensée

Etre capable de présenter les grandes oppositions de la pensée occidentale : rationalisme, empirisme, matérialisme, idéalisme...

FRE 410 : EXPRESSION ECRITE (cours de soutien commun ESEU A et B)

Objectif :

- apprendre à s'exprimer plus facilement et plus clairement
- organiser ses idées
- expliquer, argumenter
- rédiger (maîtrise de l'orthographe et de la grammaire)

LANGUES VIVANTES

NIVEAU 0 : PREPARATION DIRECTE A L'EXAMEN

ALL 402 : ALLEMAND ETUDE DES PHENOMENES DE LA SOCIETE MODERNE

Objectif : à partir d'un texte, le candidat doit être capable :

- de dégager les idées principales
- de les développer et de les commenter en allemand
- d'en traduire un extrait

ANG 402 : ANGLAIS ETUDE DE LA LANGUE ET DES TEXTES

Objectifs :

- étude de textes anglais ou américains

- révision et extension des structures grammaticales

- acquisition de vocabulaire étendu à tous les domaines de l'actualité

- renforcement de la grammaire et du vocabulaire acquis par :
. des exercices de compréhension et d'expression orale (utilisation du matériel audio-oral et du labo langues). des exercices intensifs d'expression écrite

- entraînement à la traduction.

NIVEAU -1 : PREPARANT L'ACCES AU NIVEAU 0

Les connaissances des notions étudiées dans ces cours sont nécessaires pour suivre dans de bonnes conditions un enseignement menant à l'ESEU.

ALL 412 : ALLEMAND ETUDE DE LA LANGUE ET DES TEXTES

Objectifs : entraîner à

- l'expression orale : discussion et compte rendu

- l'expression écrite : résumé, commentaires de textes

- la traduction allemand-français

- révision et enrichissement des structures grammaticales .

ANG 412 : ANGLAIS ETUDE DE LA LANGUE ET DES TEXTES

Objectifs :

- révision et extension des structures grammaticales, apprentissage de vocabulaire dans les principaux domaines de la vie courante

- réemploi et fixation de ces structures et de ce vocabulaire en situation (travail de groupe)

- compréhension et expression écrite et orale

- entraînement à la traduction.

EPREUVES OPTIONNELLES

GEOGRAPHIE

GEO 402 : GEOGRAPHIE

- quatre grandes puissances

  . Etats Unis
  . URSS
  . Chine
  . Japon

- Les grands problèmes sociaux

  . une économie mondiale de marché
  . les inégalités de développement à partir d'exemples pris en Afrique occidentale, dans l'Inde et au Brésil

HISTOIRE

HIS 402 : HISTOIRE

- la Seconde Guerre Mondiale
- les relations internationales
- les transformations du monde contemporain
- la France de 1945 à nos jours
- Les Etats Unis, l'Union Soviétique, la Chine, le Japon de 1945 à nos jours

CONNAISSANCE DU MONDE CONTEMPORAIN

CMC 402 : CONNAISSANCE DU MONDE CONTEMPORAIN

- transformations de l'économie mondiale
- évolution démographique et transformations sociales
- mouvement des idées et grands courants de la vie culturelle
- accélération des progrès scientifiques et techniques
- institutions et vie politique des pays industrialisés
- institutions et relations internationales.

MATHEMATIQUES

NIVEAU 0 : PREPARATION DIRECTE A L'EXAMEN

MAT 400 : MATHEMATIQUES (cours commun ESEU A et B)

- étude des suites

- suites arithmétiques et géométriques

- les fonctions :

  . généralités
  . limites
  . continuité, dérivabilité
  . fonctions inverses, primitives
  . fonctions intégrales
  . étude des fonctions polynômes
  . fonctions rationnelles, fonctions irrationnelles
  . fonctions logarithmes, exponentielles
  . équations différentielles simples.

MAT 402 : MATHEMATIQUES (cours complémentaire, spécifiques à l'ESEU A)

- statistiques et probabilités

NIVEAU -1 : PREPARATION AU NIVEAU O

MAT 410 : MATHEMATIQUES (cours commun à l'ESEU A et B)

- notions sur les suites

- suites arithmétiques et géométriques

- notions sur les fonctions : limites, continuité, dérivée

- étude des fonctions polynômes, fonctions, fractions rationnelles, fonctions irrationnelles simples

EXAMENS SPECIAUX D'ACCES

AUX ETUDES UNIVERSITAIRES

E.S.E.U. B

E.S.E.U. B. = OPTION SCIENTIFIQUE

Cours de préparation aux :

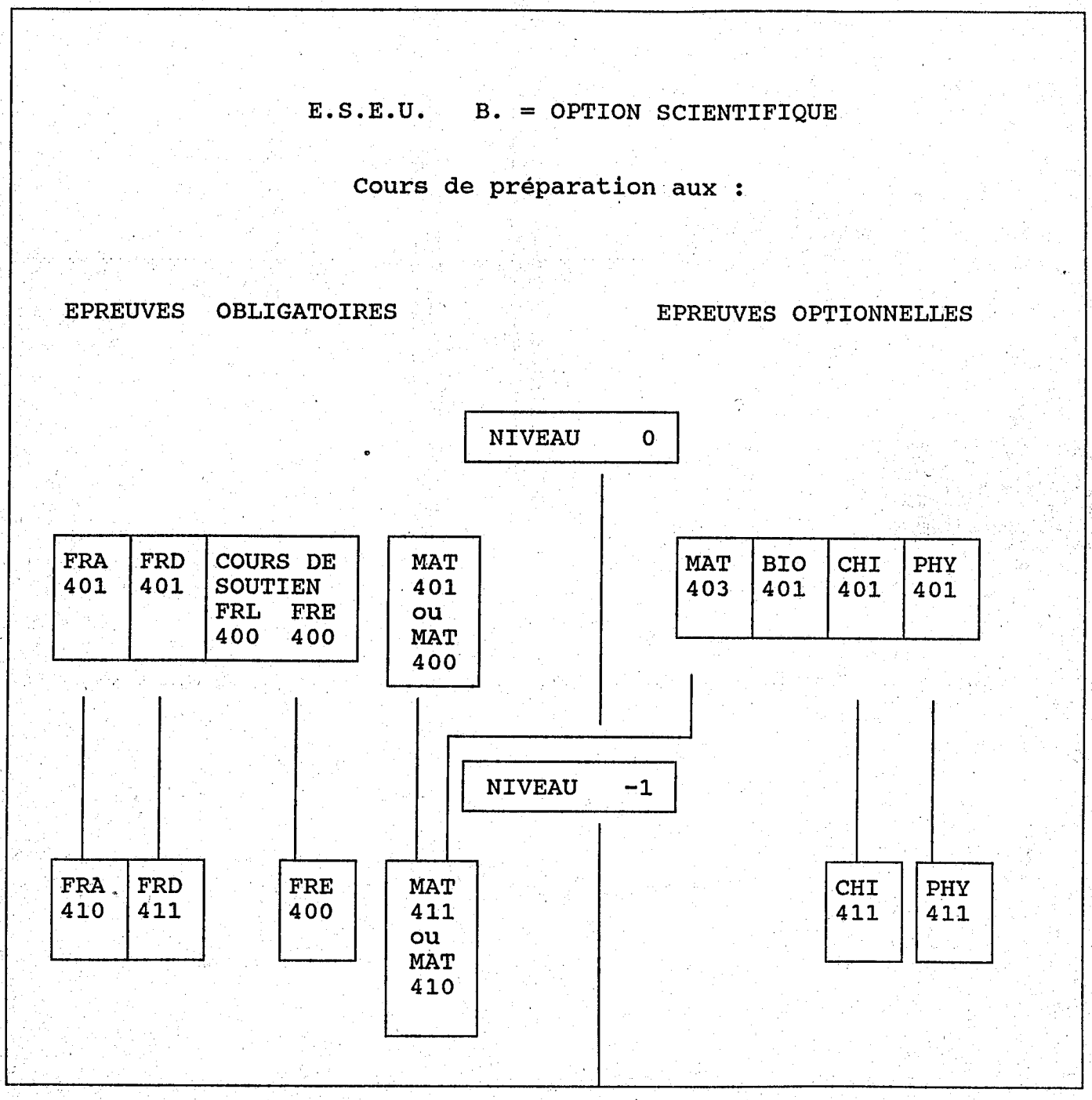

Légende: Les sigles qui se terminent par 0 désignent des cours communs à l'E.S.E.U. A et B.
Les sigles qui se terminent par 1 ou 3 désignent des cours spécifiques à l'E.S.E.U. B.
Les sigles qui se terminent par 2 désignent des cours spécifiques à l'E.S.E.U. A.

EXAMENS SPECIAUX D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES

I. OBJECTIFS ET DEBOUCHES

Le succès aux examens spéciaux d'accès aux études universitaires permet de poursuivre des études supérieures avec dispense du baccalauréat dans les domaines suivants :

ESEU A LITTERAIRE

Lettres, arts, sciences humaines et sociales, langues, communication, droit, sciences économiques, administration, gestion

ESEU B SCIENTIFIQUE

Sciences, technologie, activités physiques et sportives, médecine, odontologie pharmacie, secteur paramédical.

L'ESEU permet également d'entrer à l'Université ou d'accéder aux épreuves d'admission de l'Institut Universitaire de Technologie, ou de se présenter aux examens ou concours d'accès à certaines Ecoles pour lesquels le Baccalauréat est demandé, ou de postuler, dans de nombreuses administrations, à des emplois pour lesquels le baccalauréat est exigé, ou de répondre à une recherche de développement personnel.

Le succès aux examens spéciaux d'accès aux études universitaires sanctionne des aptitudes du niveau du baccalauréat, équivalentes à celles requises pour le classement d'un titre, en application de l'article 8 de la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971, au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.
Il confère, en vue de la poursuite d'études supérieures, les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès du baccalauréat.

II. PREPARATION A L'ESEU

L'IPST PROPOSE UN ENSEMBLE DE COURS ET DE TRAVAUX DIRIGES PERMETTANT DE PREPARER CES EPREUVES

Seuls les auditeurs ayant un niveau de connaissances au moins comparable à celui acquis en seconde seront admis à participer à la Période d'Entrée en Formation qui précède l'inscription aux cours de préparation à l'ESEU.

III. CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'ESEU

1. Age et expérience professionnelle

Sont admis à se présenter à ces examens les candidats ayant interrompu depuis au moins deux ans leurs études initiales et satisfaisant aux conditions suivantes :

- soit être âgé de vingt ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen et justifier à la même date de deux années d'activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.

- soit être âgé de vingt-quatre ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen.

Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle et pour la durée correspondante :

- le service national

- l'éducation d'un enfant au sens de la loi n° 80-490 du 1er juillet 1980

- l'inscription à l'agence nationale pour l'emploi

- la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

- l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n° 84-610 du 16 avril 1984.

Sur proposition du Président de l'Université, le Recteur de l'Académie de résidence du candidat peut à titre exceptionnel dispenser ce dernier de tout ou partie de la condition d'activité professionnelle s'il est âgé de vingt ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen.

En outre, sont admis à se présenter à ces examens les candidats étrangers résidant en France, satisfaisant aux conditions définies ci-dessus et titulaires d'un permis de séjour d'une durée minimum d'un an ou dont le conjoint ou les parents sont titulaires d'un permis de séjour d'une durée minimum de trois ans.

2. Dossier à constituer

ATTENTION : les formalités d'inscription que vous remplissez à l'IPST ne concernent que les cours de préparation auxquels vous participez toute l'année. Autrement dit, pour l'inscription aux épreuves de l'ESEU les candidats doivent s'adresser directement à la Division de la Scolarité de l'Université dans laquelle ils pensent poursuivre leurs études universitaires (ou l'Université de leur choix, s'ils ne désirent pas poursuivre d'études universitaires) :

- soit pour l'ESEU A option LITTERAIRE

UNIVERSITE LOUIS PASTEUR = U.L.P. = Strasbourg I
4 RUE BLAISE PASCAL 67000 STRASBOURG Tél. : 88.41.60.00

UNIVERSITE DES SCIENCES HUMAINES = U.S.H.S. = Strasbourg II
22 RUE RENE DESCARTES 67000 STRASBOURG Tél. : 88.41.73.00.

UNIVERSITE DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES, SOCIALES ET DE TECHNOLOGIE = U.S.J.P.S.T. = Strasbourg III
PLACE D'ATHENES 67000 STRASBOURG Tél. : 88.41.42.00.

- soit pour l'ESEU B option SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE LOUIS PASTEUR
4 RUE BLAISE PASCAL 67000 STRASBOURG Tél. : 88.41.60.00.

Un candidat ne peut, pour une même année universitaire, s'inscrire à l'Examen Spécial d'Accès aux EtudesUniversitaires que dans un seul établissement.

Lorsqu'un candidat, qui a choisi de présenter les épreuves de l'examen lors de sessions successives, a validé une ou plusieurs épreuves dans une Université donnée, souhaite s'inscrire auprès d'une autre Université pour subir la suite des épreuves de l'examen, les épreuves subies avec succès dans le premier établissement sont validées par décision du Président de l'Université d'accueil.

De même, lorsqu'un candidat qui a obtenu l'examen spécial d'entrée en Institut Universitaire de Technologie souhaite obtenir l'examen spécial d'accès aux études universitaires, les épreuves subies avec succès sont validées par décision du Président de l'Université auprès de laquelle il sollicite une inscription.

Les autres modalités de l'examen, notamment le programme, la durée et la nature des épreuves, le nombre et les dates des sessions sont déterminées par le Président de l'Université après avis des organes compétents de l'Université. Elles doivent être rendues publiques au minimum neuf mois avant la date prévue de l'examen.

IV. REGLEMENTATION DE L'ESEU

Les examens spéciaux d'accès aux études universitaires doivent évaluer d'une part les connaissances et la culture générale, d'autre part les méthodes et les savoir-faire du candidat en fonction des exigences requises par la formation supérieure à laquelle il souhaite s'inscrire.

Un entretien avec un enseignant de l'Université, destiné à orienter le candidat, est organisé par l'Université préalablement à l'inscription à l'examen. Cet entretien est placé sous la responsabilité du jury. A l'issue de cet entretien, le candidat choisit les épreuves optionnelles.

Chaque examen se compose de quatre épreuves affectées du coefficient un : deux obligatoires et deux optionnelles

Les épreuves obligatoires sont :

- pour l'ESEU B : français et mathématiques

- pour l'ESEU A : français et langue vivante.

La liste des épreuves optionnelles est établie par le conseil d'administration après avis du conseil des études et de la vie universitaire en fonction des exigences requises pour l'accès à chaque formation de premier cycle.

Chaque épreuves est subie individuellement et sous contrôle et comporte au moins une partie écrite. Une note chiffrée sur 20 est attribuée par épreuve.

Un jury présidé par un professeur, un maître de conférences ou un maître-assistant de l'établissement est désigné par le Président de l'Université pour chacun des deux examens.

Les quatre épreuves prévues peuvent être présentées soit lors de la même session, soit au cours de sessions successives, au choix du candidat. Pour être déclaré admis le candidat doit :

- dans le cas où les quatre épreuves sont présentées lors de la même session, obtenir une note moyenne au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves

- dans le cas où les épreuves sont présentées au cours de sessions successives, obtenir une note au moins égale à 10/20 à chacune des épreuves.

Le délai entre la première inscription et l'obtention de l'examen ne peut excéder quatre ans. Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'Universités différentes se cumulent.

A titre exceptionnel, un délai supplémentaire d'une année peut être accordé par le Président de l'Université auprès de laquelle le candidat souhaite subir l'examen.

Les dispositions concernant le nombre des années s'appliquent séparément à chacun des deux examens.

Lorsqu'un candidat a subi avec succès les quatre épreuves prévues, une attestation de réussite à l'ESEU lui est délivrée. Elle mentionne la nature de l'examen et précise les épreuves optionnelles choisies.

EXAMEN SPECIAL D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES OPTION SCIENTIFIQUE

EPREUVES OBLIGATOIRES

FRANCAIS

NIVEAU 0 : PREPARATION DIRECTE A L'EXAMEN

La préparation porte sur deux domaines :

- analyse de textes et culture générale
- dissertation

Un cours de "littérature et histoire des idées" est proposé pour compléter la culture générale et les connaissances des stagiaires (cours de soutien)

Un cours d'"expression écrite" est également proposé pour ce qui concerne la maîtrise de la langue écrite (cours de soutien).

FRA 401 : ANALYSE DE TEXTES ET CULTURE GENERALE

Objectif du cours :

- maîtrise de la technique de l'analyse de textes (mise en valeur des idées principales d'un texte, de ses objectifs de l'intérêt du thème)

- étude des grands problèmes de la civilisation contemporaine (le progrès, sciences exactes et sciences humaines, l'engagement, l'école et la culture etc...)

N.B. : les textes seront distribués aux auditeurs.

FRD 401 : DISSERTATION

Objectif du cours :

- comprendre un sujet et le situer dans son domaine

- découvrir des idées : méthodes de travail à utiliser

- organiser sa propre pensée :
  . étude des opérations mentales nécessaires à la discussion
  . choisir une stratégie : étude de types de plans
  . élaborer méthodiquement un plan détaillé
  . introduire et conclure

- maîtriser l'expression : travail du style

FRE 400 : EXPRESSION ECRITE (cours commun de soutien ESEU A et B)

Objectifs :

- étudier les spécificités du message écrit
- consolider et enrichir les acquis en stylistique
- s'entraîner à la rédaction

FRL 402 : LITTERATURE (cours commun de soutien ESEU A et B)

- Etude des genres littéraires : fables, romans, poésie, tragédie
- étude de courants de pensée : utopie, humanisme, romantisme
- étude d'oeuvres : le roman de Renart, l'Encyclopédie
- étude d'auteurs : Montaigne, Pascal, Diderot, Flaubert.

NIVEAU -1 : PREPARANT L'ACCES AU NIVEAU 0

La connaissance des notions et la maîtrise des techniques étudiées dans les cours sont nécessaires pour suivre dans de bonnes conditions,l'enseignement menant à l'ESEU niveau O

La préparation porte sur deux disciplines :

- littérature et analyse de textes
- méthodologie de la dissertation

Un cours de soutien est également organisé pour l'entraînement à l'expression écrite.

FRA 410 : ANALYSE DE TEXTES ET LITTERATURE (cours commun ESEU A et B)

Objectifs du cours :

- faire preuve de capacités de compréhension et de logique
- mettre en valeur l'idée principale, reconnaître les idées secondaires et leurs rapports avec l'idée principale
- reconnaître dans le texte une idée intéressante et développer un point de vue personnel à ce sujet

Thèmes et auteurs pouvant être abordés :

- le rôle de la jeunesse R. DE BROGLIE
- le cinéma et la culture P. VALERIE

Littérature :

Etude d'oeuvres des grands romanciers et des poêtes les plus représentatifs des XIXème et XXème siècles

FRD 410 : METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION

Objectifs du cours :

- découvrir et comprendre la structure, l'articulation, l'intention d'un texte écrit. Approche objective et subjective

- comprendre un sujet de dissertation : son domaine, sa thématique, les questions posées

- produire des idées : trouver des idées (moyens à utiliser) prendre position (recherche d'une stratégie)

- organiser un plan détaillé, pertinent et cohérent : étude de types de plans, introduire et conclure

- maîtriser l'expression : les procédés de la stylistique.

FRE 410 : EXPRESSION ECRITE (cours commun de soutien ESEU A et B)

Objectifs :

- apprendre à s'exprimer plus facilement et plus clairement

- organiser ses idées

- expliquer, argumenter

- rédiger (maîtrise de l'orthographe et de la grammaire)

MATHEMATIQUES

NIVEAU O : PREPARATION DIRECTE A L'EXAMEN

MAT 400 : MATHEMATIQUES

- études des suites

- suites arithmétiques et géométriques

- les fonctions :

  . généralités
  . limites
  . continuité, dérivabilité
  . fonctions inverses, primitives
  . fonctions intégrables
  . étude des fonctions polynômes
  . fonctions rationnelles, fonctions irrationnelles
  . fonctions logarithmes
  . équations différentielles simples

- les nombres complexes

- trigonométrie

NIVEAU -1 : PREPARANT L'ACCES AU NIVEAU 0

MAT 410 : MATHEMATIQUES

- notions sur les suites
- suites arithmétiques et géométriques
- notions sur les fonctions : limites, continuité, dérivée
- études des fonctions polynômes, fractions rationnelles, fonctions irrationnelles simples
- les vecteurs
- trigonométrie
- géométrie dans l'espace
- géométrie analytique

NIVEAU O : PREPARATION DIRECTE A L'EXAMEN

EPREUVES OPTIONNELLES

PHYSIQUE

PHY401 : PHYSIQUE

- mécanique

  . cinématique
  . mouvement du centre d'inertie d'un solide
  . interaction gravitationnelle
  . mouvements dans un champ uniforme indépendant du temps

- électromagnétisme

  . mise en évidence du champ magnétique
  . action d'un champ magnétique sur une particule chargée en mouvement
  . loi de Laplace
  . action d'un champ H sur un cadre rectangulaire
  . notion de flux magnétique
  . les courants, sources de champ
  . condensateurs
  . induction électromagnétique
  . applications de l'induction
  . auto-induction

- vibrations et propagations

  . oscillations électriques libres
  . oscillations électriques forcées
  . puissance en régime sinusoïdal forcé
  . ondes sinusoïdales
  . ondes stationnaires, résonateurs à fréquences multiples

- physique atomique et nucléaire

  . particules de grande énergie
  . effet photo-électrique
  . photon
  . niveaux d'énergie dans les atomes
  . noyau atomique
  . onde - particule

CHIMIE

CHI 401 : CHIMIE GENERALE CHIMIE ORGANIQUE

- chimie organique

  . la fonction acide carboxylique et dérivés
  . les alcools et le polyols
  . les acides aminés
  . les amines

- les acides et les bases en solution aqueuse

  . acides forts, bases fortes
  . couples acide-base

BIOLOGIE

BIO 401 : BIOLOGIE SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA VIE

- notions fondamentales de génétique et de biochimie

- structure de la cellule

- division cellulaire, mitose, meïose gamétogenèse

- notion d'hormone et de glande endocrine

- organisation du système nerveux

- notions de base de physiologie nerveuse et musculaire.

MATHEMATIQUES

MAT OPT : MATHEMATIQUES

- vecteurs du plan et de l'espace barycentre
- géométrie analytique : droites, plans, cercles, coniques
- problèmes de distance, d'angle, de volume
- étude de configurations usuelles dans le plan et dans l'espace ; construction de figures en perspective cavalière
- transformation dans le plan et dans l'espace, translation homothétie, rotation, similitude, projection et symétrie
- propriétés métriques, angulaires et vectorielles
- exemples de composition de transformations

NIVEAU -1 : PREPARANT A L'ACCES AU NIVEAU O

PHYSIQUE

PHY 411 : PHYSIQUE

- cinématique
- mouvement, masse, énergie, forces, travail
- notion d'électrostatique et d'électrodynamique
- ondes, propagation, réflexion, transmission, diffraction, interférence
- oscillations mécaniques libres
- oscillations mécaniques forcées

CHIMIE

CHI 411 : CHIMIE INITIATION A LA CHIMIE

- notions de mélange, corps pur, corps composé
- structure de la matière
- la notation chimique
- les réactions chimiques
- réaction d'oxydo-réduction
- la liaison chimique (ionique, covalente, simple, double ...)

MATHEMATIQUES

MAT 411 : MATHEMATIQUES (cours commun ESEU A et B)

- notions sur les suites
- suites arithmétiques et géométriques
- notions sur les fonctions : limites, continuité, dérivée
- étude des fonctions polynômes, fonctions, fractions rationnelles, fonctions irrationnelles simples
- les vecteurs
- trigonométrie
- géométrie dans l'espace
- géométrie analytique